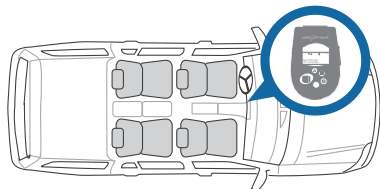


Félicitations pour l'acquisition d'un appareil ODOTRACK. Veuillez lire les instructions attentivement avant d'utiliser cet appareil. Pour les installations **B** et **C**, il est conseillé d'utiliser les services d'un installateur professionnel. Pour connaître un installateur autorisé dans votre région, appelez-nous. Pour toute autre information, visitez-nous au www.odotrack.ca/support.

1 EMPLACEMENT DE VOTRE APPAREIL (Près de la prise de l'allume-cigarette)



2 A INSTALLATION RAPIDE

Branchez l'ODO10 avec les accessoires fournis (câble USB (1) et le chargeur (2)) dans l'allume-cigarette.



Câble USB (1)

Chargeur (2)

B INSTALLATION AVEC LE CÂBLE OBD-II*

Branchez l'ODO10 en utilisant le câble USB et l'adaptateur OBD-II (3), puis insérez dans la prise OBD-II de votre véhicule. L'emplacement peut varier selon les différents fabricants, modèles et années de production. Généralement, la prise est située sous la colonne de direction. Si nécessaire, retirez le couvercle de la prise OBD-II (l'adaptateur OBD-II est vendu séparément).

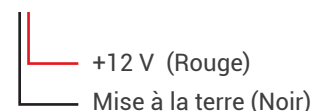
* Indispensable si vous faites régulièrement de petits déplacements suivis de long temps d'arrêt.



Adaptateur OBD-II (3)

C INSTALLATION AVEC LE CÂBLE DE FLOTTE (permanent)

Identifiez une source d'électricité (idéalement la batterie), et branchez le câble mini-B USB (4) dans l'ODO10.



+12 V (Rouge)

Mise à la terre (Noir)



Câble mini-B USB pour flotte (4)

3 INITIALISATION

Appuyez sur le bouton de mise en marche.

Les indicateurs de batterie, signal d'antenne et signal du réseau (ce dernier doit afficher 4 barres) doivent être allumés. La détection des satellites GPS peut prendre quelques minutes.

4 VALIDATION

- 1 Se connecter à votre compte (odotrack.ca)
- 2 Sélectionner le module ODOTRACE
- 3 Confirmer l'emplacement de votre véhicule



>>> Allouer environ 5 minutes après l'installation d'un nouvel appareil pour qu'il commence à transmettre sa position.

GARANTIE ODOTRACK

Entente Premium : Avec une entente Premium, pendant toute la durée de l'entente de service ou de tout renouvellement subséquent, Groupe ODOTRACK Canada réparera ou remplacera, sans frais, tout appareil défectueux utilisé dans des conditions normales et en conformité avec les directives d'utilisation.

Entente Standard : Avec toute entente Standard, au cours de la première année de la présente entente de service ou de tout renouvellement subséquent, Groupe ODOTRACK Canada réparera ou remplacera, sans frais, tout appareil défectueux utilisé dans des conditions normales et en conformité avec les directives d'utilisation.

La garantie ne couvre pas la perte ou le vol.

LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

Dans la mesure permise par la loi, ODOTRACK n'assume aucune responsabilité pour des dommages directs, spéciaux, indirects ou consécutifs de toute nature, en toute circonstance, résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits ODOTRACK. L'utilisation des produits ODOTRACK constitue votre accord et votre acceptation de cette limitation de la responsabilité ODOTRACK.